<u>Pour citer cet article :</u>

Lagache (Daniel), [Réponse au questionnaire sur les pervers], *Rééducation*, n°24, juin-juillet 1950, p. 67-68.





NOTES LIMINAIRES

Ce numéro est entièrement consacré aux « pervers ». Tout le monde se sert de ce terme parmi les divers spécialistes de l'enfance délinquante. Le mot se trouve sous la plume du psychiatre, du psychologue, du criminologue et du pédagogue. Il paraissait donc intéressant de demander aux uns et aux autres ce qu'ils entendaient par ce terme. Le médecin doit-il s'en servir dans son diagnostic? Entre-t-il dans la description du profil psychologique d'un mineur? Le juge des enfants doit-il renoncer à prendre en présence d'un « pervers » une mesure éducative pour édicter une mesure pénale ou de défense sociale? L'éducateur doit-il considérer un tel sujet comme inéducable et se cantonner envers lui dans une méfiance systématique? De telles questions intéressent tous ceux qui participent à la rééducation des mineurs.

Fidèles à notre principe, nous avons interrogé aussi bien des médecins réputés que des juges des enfants et des éducateurs.

Le Docteur Bize a consacré aux lecteurs de « Rééducation » une part importante de son temps pour rédiger une étude d'introduction en vue de donner un tableau d'ensemble des plus complets et des plus nuancés. Nous tenons à l'en remercier tout particulièrement.

Un questionnaire comprenant les sept questions suivantes a été adressé aux personnalités diverses dont nous publions les réponses :

- 1° Dans quel cas un mineur doit-il être déclaré pervers ? Décrivez « des pervers » que vous avez connus Caractéristiques Signes cliniques Eléments de diagnostic ;
- 2° Existe-il selon vous une perversité constitutionnelle distincte d'une perversité acquise ? Par quoi ou comment les distinguez-vous ? Exemples.
 - 3° Que faut-il entendre par « terrain pervers »?

- 4° Par rapport à quelles normes appréciez-vous les pervers (morale commune droit morale naturelle médecine, etc...) ?
- 5° Peut-on rééduquer un pervers ? Le terme pervers a-t-il une signification définitive ?
- 6° Existe-t-il une méthode médicale ou pédagogique pour traiter un pervers?
- 7° Vous paraît-il opportun d'utiliser le terme « pervers » ? N'est-ce pas une étiquette dangereuse ?
 - 8° Remarques supplémentaires.

La plupart des personnes consultées nous ont répondu et ont ainsi accepté de mettre leur science et leur expérience au service de l'enquête entreprise. Nous les remercions bien sincèrement au nom de tous nos lecteurs.

Docteur LAGACHE

Professeur à la Sorbonne

M. LAGACHE, très occupé, n'a pas pu nous envoyer une étude complète. Il nous autorise, cependant, à publier les éléments de réponses ci-jointes que nous avons pu noter au fil de la conversation.

- 1° Voir la nomenclature des enfants et adolescents inadaptés. Un comportement pervers est un comportement « contre-nature », au sens où la nature est entendue dans une société et une culture données. Le sujet trouve une satisfaction dans les comportements et au moyen de comportements qui, dans cette société, sont considérés comme « contre-nature ».
- 2° Selon mon opinion, on ne devrait parler que de comportements pervers. La notion de perversion est une notion descriptive et axiologique (c'est-à-dire qu'elle implique des jugements de valeur). Expliquer des comportements pervers par une « constitution perverse », c'est ne rien expliquer. Le comportement pervers est la résultante d'un ensemble de conditions qui se partagent entre la maturation et l'apprentissage. Freud nous a beaucoup appris avec la notion de comportements pervers procédant pour ainsi dire de la maturation de l'enfant (dans une société donnée, puisque, ailleurs, de tels comportements peuvent ne pas être considérés comme pervers). Leur persistance dans le comportement est liée à des mécanismes névrotiques: la perversion devient la condition de la satisfaction, en particulier parce qu'elle répond plus ou moins à des besoins de sécurité.

3° Terrain pervers:

Expression vague, désignant une impression et non un concept formé scientifiquement.

4º Voir ci-dessus.

Insister sur ce que l'idée de nature est une « idola tribus ».

5° Oui, on peut certainement rééduquer certains pervers, par exemple certains homosexuels, surtout dans la mesure où le comportement pervers procède de mécanismes de défense et d'une tentative pour résoudre des conflits inconscients.

Je ne suis pas porté à donner au terme « pervers » une signification définitive. Je ne voudrais qualifier de pervers que des comportements correspondant à un moment évolutif de la personnalité, et non pas à une structure foncière de cette personnalité. 6° Voir 5°.

7° On abuse du terme « pervers » et, surtout, du diagnostic de « perversité idiopathique ». Une étude clinique et biographique plus minutieuse montre régulièrement combien cette formule est peu satisfaisante. C'est une réponse verbale à des problèmes que l'on n'a pas toujours le temps ou la possibilité de résoudre. Par exemple, l'étude minutieuse des cinq premières années est rarement faite avec pertinence. On dit d'un jeune voleur que c'est un « petit pervers », mais on n'a pas étudié sa biographie pour voir comment il est devenu pervers.

Pervers est une étiquette désobligeante (c'est un jugement de valeur négatif), dangereuse scientifiquement dans la mesure où elle confond l'identification et la dénomination d'un comportement avec son explication.

8° La psychanalyse représenterait l'élément essentiel d'une théorie générale de perversion. Cette façon de voir n'implique en rien la méconnaissance des facteurs héréditaires et somatiques. Mais elle s'applique à étudier leur articulation avec les facteurs psychosociaux.